



**PRÉFET  
DU GERS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Préfecture du Gers  
Direction de la citoyenneté et de la légalité  
Bureau des élections et de la réglementation

**ÉLECTIONS LEGISLATIVES  
des 12 et 19 juin 2022**

32-2022-06-01-00005

**A R R Ê T É MODIFICATIF  
Fixant la liste des candidats par circonscription  
pour le 1<sup>er</sup> tour**

**LE PRÉFET,**  
Chevalier de l'ordre national du mérite

- VU le code électoral ;
- VU le décret n° 2022-648 du 25 avril 2022 portant convocation des électeurs pour l'élection des députés à l'Assemblée nationale ;
- VU l'arrêté préfectoral du 2 mai 2022 fixant le calendrier et les modalités de dépôt des candidatures ;
- VU la circulaire n° NOR : INTA2213779J du 12 mai 2022 relative à l'organisation des élections législatives des 12 et 19 juin 2022 ;
- VU les déclarations de candidatures définitivement enregistrées à la préfecture du Gers ;
- VU les résultats du tirage au sort effectué le 20 mai 2022 à la préfecture du Gers, en vue de l'attribution à chaque candidat du numéro d'ordre du panneau sur les emplacements réservés à l'affichage électoral ;
- VU l'arrêté préfectoral du 24 mai 2022 fixant la liste des candidats par circonscription pour le 1<sup>er</sup> tour des élections législatives ;
- SUR proposition de M. le secrétaire général de la Préfecture ;

**ARRÊTE**

**Article 1<sup>er</sup>-** L'annexe de l'arrêté préfectoral du 24 mai 2022 fixant la liste des candidats par circonscription pour le 1<sup>er</sup> tour des élections législatives est modifiée comme suit :

Pour la première circonscription du Gers, lire :

N° d'ordre 7 :

Candidat : M. CAZENEUVE Jean-René - Remplaçante : Mme THIEUX LOUIT Véronique

Pour la deuxième circonscription du Gers, lire :

N° d'ordre 6 :

Candidat : M. FOURCADE DUTIN Frédéric - Remplaçante : Mme DARROZES Dominique

**Article 2** - Le secrétaire général de la préfecture du Gers et les maires du département sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Gers.

Auch, le **01 JUIN 2022**

Le Préfet



Xavier BRUNETIERE